



## LA DÉMOCRATIE A PARLÉ : LES MEMBRES ONT VOTÉ EN FAVEUR DU PROJET DE REGROUPEMENT DES CAISSES DESJARDINS DES MOISSONS ET DES BERGES DE ROUSSILLON

**SAINT-RÉMI, le 1<sup>ER</sup> MAI 2018.** - Réunis en assemblées générales extraordinaires les 24 et 30 avril derniers, les membres des caisses Desjardins des Moissons et des Berges de Roussillon ont voté majoritairement en faveur du projet de regroupement qui leur a été présenté.

La nouvelle **Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon** sera officiellement constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la suite de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. Elle gérera un volume d'affaires dépassant les 2,7 G\$ et un actif s'élevant à 1,2 G\$. Grâce à ses 100 employés, elle desservira plus de 40 000 membres, qui auront accès à trois centres de services.

Ce projet permettra l'accès à une expertise-conseil encore plus spécialisée et structurée. La nouvelle Casse aura une plus grande capacité de générer des ristournes individuelles pour les particuliers et les entreprises. Elle aura également un potentiel d'engagement dans le milieu plus important. Bref, les membres profiteront d'une caisse encore plus solide et performante.

Les impacts opérationnels seront minimes pour les membres des deux caisses. Au besoin, des informations supplémentaires concernant certaines modifications techniques leur seront communiquées dans les prochains mois.

Convaincus qu'un regroupement constitue une réponse efficace aux défis de l'avenir, c'est avec beaucoup de fierté que les membres dirigeants de ces caisses ont accueilli la décision de leurs membres.

### Pour information :

Madame Céyne Prévost, directrice générale  
Caisse Desjardins des Moissons  
450 454-4645 poste 7019222